



Scolarité pour tous
au Burkina Faso

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 JANVIER 2019

9 personnes présentes lors de cette réunion qui débute à 20h05.

Excusés : Agathe et Vincent C, Brigitte D, Myriam M, Jacqueline V, Geneviève H, Anne et Pascal J, Isabelle DN, François S.

Bilan moral de l'année écoulée

Sophie a rappelé que nous soutenons conjointement 42 jeunes avec ALPE en cette année 2018/2019. Chaque jeune n'est pas parrainé individuellement mais suivi collectivement dans son éducation le plus longtemps possible.

Les 13 élèves inscrits en primaire sont pris en charge par ALPE.

L'écho subvient à la scolarisation des 29 autres jeunes : 23 collégiens/lycéens et 1 terminale redoublant, 1 étudiante 2^{ème} année université de Koudougou et 4 en formation professionnelle.

Coûts de l'aide à la scolarité : 12 € pour une scolarité primaire (à la charge de ALPE) ; 49 € pour inscription collège/lycée ; 168 € pour terminale redoublant dans le privé ; 76 € pour chaque apprenti et 414 € pour les frais universitaires, minimum nécessaire pour qu'un étudiant puisse poursuivre son cursus.

Frais de scolarité : 1 839 € pour 2018 /2019 auxquels nous avons ajouté exactement la même somme pour l'installation de 6 jeunes en fin d'apprentissage, soit un total de 3 678 €, somme supérieure aux 2 404 € de 2017/2018 et aux 180 € versés en 2007 !

L'écho de l'ALPE a engagé 54 306 € au Burkina depuis 2007.

En 2018, nous n'avons enregistré que 45 adhésions (72 en 2017 et 90 en 2016), perte due principalement à la non reconduction des cours djembé et danse...

- Maintien des cotisations 2019 à 30 € (dernière augmentation à 25 € en 2012). Possibilité d'adhérer cette année par le biais du site sécurisé « Hello Asso ».

Notre page Facebook « association L'écho de l'ALPE » est toujours très active, c'est un moyen de communication très utilisé. A consulter et partager sans modération !

- Réalisations 2018 : aides habituelles, à savoir frais de scolarité et aide alimentaire auxquels s'ajoutent les frais liés au fonctionnement minimum de la bibliothèque, détails dans les points suivants.

Microcrédits

ALPE partage comme d'habitude ses tableaux de suivi : en 2018, un total de 13 mères éducatrices a bénéficié des AGR. Elles ont investi dans le secteur du petit commerce, de l'élevage et de la restauration. Les prêts, en moyenne de 80 €, sont octroyés sur un an. Le taux de recouvrement est encore de 100%. Cela témoigne de l'impact économique certain de cette subvention au bénéfice des mères ou tutrices des enfants parrainés.

Six nouvelles bénéficiaires de microcrédits et une ancienne se sont engagées pour 2019.

L'écho de l'ALPE. Association loi 1901. 10 Préverger 38570 La Pierre.

Siège social : Mairie de La Terrasse 38660

Mail : echo.alpe@yahoo.fr / site internet : <http://echo-alpe.org>

page Facebook : association L'écho de l'ALPE

Seul un des jeunes couturiers ayant bénéficié d'un microcrédit a des difficultés à rembourser les sommes allouées, situation en passe de se régler.

Suivi bib :

- Le témoignage de Kandegma sur l'année écoulée suffit amplement : « *ALPE a apprécié à leur juste valeur les livres et le matériel d'entretien achetés pour la bibliothèque d'une valeur de 800 €. Avec la bonne quantité de livres pour jeunesse convoyée par Transhuma et cette littérature particulièrement appréciée dans le programme officiel d'enseignement, nous pouvons affirmer que la Bib constituera encore cette année une chance d'avoir accès au livre pour des milliers de jeunes élèves du primaire, du secondaire et autres professionnels et adultes. Elle vient en appont aux apprentissages scolaires surtout qu'elle demeure la seule bibliothèque assez fournie de la province.*

Aujourd'hui même 21 septembre, un entretien avec le service municipal confirme la volonté de la commune d'appuyer la bibliothèque durant l'année scolaire 2018-2019 à travers une subvention aux frais d'abonnement de scolaires. »

- Le chargement TransHuma arrivé le 9 janvier 2018 était malheureusement le dernier car Jean-Luc, président, a dû se résoudre à dissoudre son association cet automne, faute de volontaires et de bénévoles pour l'épauler...

- De fait, nous ne récoltons plus de livres et devons en priorité vendre notre stock. La municipalité de La Terrasse nous a attribué un nouveau local et « nos » livres sont maintenant rangés aux garages municipaux de la Zone d'Activité de Pré Million.

- La gestion du kiosque ALPE, situé dans l'enceinte de la Bib, est en sommeil. Le congélateur envoyé par l'intermédiaire de Transhuma a été mis en location.

Divers

ALPE est toujours très active dans beaucoup d'autres domaines ayant trait à l'éducation, à la formation et à l'égalité. En 2018, nos amis ont encore signé 3 conventions de partenariat avec des ONG nationales :

« 1) *Signature avec RAME (Réseau d'Accès aux Médicaments génériques) pour un projet dans le domaine de la santé pour l'accès de tous aux soins et médicaments. Il s'agit de collectes périodiques de données sur la gratuité des soins des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans engagés par le gouvernement burkinabè.*

2) *Dans le cadre de concertation des ONG et associations actives en éducation au BF, signature pour un projet (3 ans) de promotion de l'inclusion sociale des enfants des foyers coraniques. ALPE devra sensibiliser et former des acteurs locaux pour la diffusion des droits de l'enfant et en particulier ceux des enfants « talibés » afin qu'au bout de compte les maîtres coraniques, les leaders communautaires et les décideurs œuvrent à créer des passerelles de formation professionnelle, d'alphabétisation ou d'introduction dans le système éducatif classique.*

3) *Signature avec l'Association Songui Manégré /Aide au Développement Endogène. Il s'agit d'une convention relative à des séances de sensibilisation contre les mariages, les grossesses précoces des enfants. L'objectif est d'offrir les mêmes chances de réussite scolaires aux filles qu'aux garçons et de prévenir les maladies. » (Kandegma)*

Actions / manifestations menées en 2018

- Pour la première fois et dans le but d'élargir notre public, nous avons organisé une Balade Moto le 3 juin dernier. Beau succès, 30 motos, des randonneurs heureux de traverser la Chartreuse et la région d'Aix les Bains par une belle journée. Bénéfice de 820 € dont 400 € de mécénat.

- Cours danse et percussion 2017/18 en chute : 10 enfants djembé, 6 adultes djembé et 5 inscriptions danse (850 € de bénéfice au regard des 3 040 € de 2016/17 avec 15 enfants djembé, 10 adultes djembé et 13 danseuses...). Les percussionnistes des deux ateliers ont participé à l'Apéro Concert du Comité des Fêtes et à la Fête de la Musique de La Terrasse.

Nous n'avons donc proposé que des cours djembé pour enfants pour 2018/2019, mais sans succès. Seulement 4 élèves intéressés : pas de cours...

- En partenariat avec l'association Répercussion, nous avons animé musicalement le « Cross du Maïs » organisé par les « Coureurs du Glézy » : petit bénéfice de 60 € pour nous, toujours bienvenu...

- Vide grenier La Terrasse du 07 octobre : nous n'avons pas participé à la manifestation à cause de la météo exécrable, avec raison car le public était totalement absent.

Perte financière, les bénéfices étaient en moyenne de 800 € les années précédentes. En contrepartie, nous avons testé la vente de livres d'occasion par l'intermédiaire du site internet « Momox » : travail de fourni mais ligne budgétaire positive de 116 €.

- Marché de Noël LT : pas de participation non plus, par manque d'artisanat africain à vendre, ne pouvant pas nous rendre au BF pour raison politiques. Notons également la difficulté à trouver des bénévoles pour assurer les permanences sur les 2 jours. Là aussi perte financière car la moyenne des bénéfices était précédemment de 750 €. Malgré tout 106 € de ventes diverses tout au long de l'année 2018 (tissus, karité).

- Pour rappel, nous n'organisons plus de Fête Africaine ni de stages de danse au regard des difficultés d'organisation et des aléas des inscriptions.

Actions et projets pour 2019

- Projet 2025 consistant en la construction d'un établissement secondaire (collège et lycée) qui permettrait à nos amis de ALPE de gagner leur autonomie financière totale : 45 000 € au moins sont nécessaires pour ériger 280 m² de bâtiment (3 salles de classe, un bureau, un local technique et un préau).

- En accord avec ALPE, nous valoriserons dans un 1^{er} temps la surface de 1 hectare déjà achetée en créant des « jardins partagés ». Dès ce premier trimestre 2019, nous finançons la réalisation d'un forage et la mise en place d'une pompe solaire, équipement de 17 000 € de toute façon indispensable au(x) projet(s) finaux.

2 résultats majeurs sont attendus pour ce projet de jardin potager : produire des revenus au profit des bénéficiaires ALPE et assurer l'encadrement/formation pour des parrainés de ALPE, de leurs parents ou tuteurs, et des agriculteurs. Il est déjà envisagé de mener 3 cultures : maïs précoce de mi-avril à fin juin, du haricot de juillet à octobre et de l'oignon de décembre à mars.

- Nous disposons aujourd'hui de 15 192 € sur un compte dédié. Nous avons 9 212 € en 2017 auxquels se sont ajoutés en 2018 : 1 650 € de financement participatif par l'intermédiaire de Hello Asso, 1 750 € de 3 dons privés, 1 000 € de SAS 4 Points et 1500 € de la part du CE de ST Microelectronics. Un nouveau don privé de 1 000 € vient d'être enregistré ce début 2019, notre budget sera donc en passe d'être bouclé.

Il faudra ajouter sur le terrain une maisonnette (1220 €) pour le gardien du forage /pompe /installation solaire. En échange du logement, le gardien assurera en permanence la surveillance du site et des activités.

800 € sont également nécessaires pour l'achat des premières semences, de la tuyauterie (système d'arrosage par le procédé de goutte à goutte pour rationaliser l'eau et l'espace surtout pendant la période très chaude) et de produits divers.

- Nous avons donc décidé d'ajouter ce supplément budgétaire de 2 000 € afin de réaliser totalement cette opération, d'autant que ce projet semble bien réfléchi du côté ALPE et soulève déjà l'enthousiasme : « *Déjà une association d'une soixantaine de femmes du secteur 4 de Houndé, riveraines du site, dénommée « Béog néré » (meilleur avenir) se propose d'être actrice du projet. Progressivement, nous préciserons les termes du partenariat avec elle.* » (Kandegma, 08/01/19)
- Malgré les maigres bénéfices enregistrés en 2018, nous reconduisons l'aide alimentaire en 2019 à hauteur de 1 000 €. ALPE est d'accord pour que les produits des jardins partagés se substituent dès l'an prochain à cette ligne budgétaire, preuve de la pertinence du projet décrit ci-dessus.
- Nous accorderons peut-être une très faible subvention pour l'achat de livres en 2019 en raison du manque à gagner des vides-greniers 2018, ou alors nous l'ajouterons à d'éventuels bénéfices à venir cette année.
- Randonnée moto le dimanche 16 juin avec bien entendu un nouveau parcours. Les bénévoles sont les bienvenus, détails à suivre rapidement !
- Vide grenier (livres) en fonction des dates possibles et en fonction du bénévolat.

Bilan financier

Après étude, questionnements et examen des comptes 2018, quitus est donné au trésorier.

Les comptes bénéficiaires sont bien entendu consultables sur demande.

Quelques dépenses ont été effectuées depuis début janvier 2019 (assurance et virement aide alimentaire et salaire bibliothécaire ALPE ...)

Le budget prévisionnel 2019 est consultable lui aussi sur demande.

Questions diverses

Pour plus de convivialité, les questions et suggestions ont été intégrées aux débats et ont permis de d'enrichir directement la soirée.

Nous avons néanmoins exprimé nos préoccupations face à la situation politique et sociale du Burkina et au silence de la communauté internationale.

En conclusion, nous sommes toujours convaincus de la nécessité de continuer à soutenir les jeunes par l'intermédiaire de A.L.P.E, mais nous sommes confrontés à un essoufflement général. Nous avons de plus en plus de difficultés pour obtenir des rentrées financières dans l'objectif premier de subvenir aux frais de scolarité (élevés), sans compter que l'accès au Burkina Faso n'est plus possible actuellement...

Election du bureau pour 2019 et pour 2020 car nous avons été mandatés pour 2 ans en 2017 (statuts 2007, Article 9 - Conseil d'administration : L'association est dirigée par un conseil de 3 membres élus pour 2 ans par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.)

Présidente : Sophie Gelin ; Secrétaire /Trésorier : Denis Gelin ;
Secrétaire adjoint : Jean-Claude Marin ; Trésorier adjoint : Roland Goudissard

Adhésions / pot de l'amitié ont clôturé la séance levée à 21h45.